

BE-A0524\_715033\_800508\_FRE

Inventaire des archives de la commune de  
Tongre-Notre-Dame. Dépôt 2018, 1820-  
1977 (1980)



Het Rijksarchief in België  
Archives de l'État en Belgique  
Das Staatsarchiv in Belgien  
State Archives in Belgium

This finding aid is written in French.

DESCRIPTION DU FONDS D'ARCHIVES:.....	5
Consultation et utilisation.....	6
Conditions d'accès.....	6
Conditions de reproduction.....	6
Histoire du producteur et des archives.....	7
Producteur d'archives.....	7
Nom.....	7
Historique.....	7
Compétences et activités.....	8
Organisation.....	9
Archives.....	10
Historique.....	10
Acquisition.....	11
Contenu et structure.....	12
Contenu.....	12
Conseil communal et Collège des bourgmestre et échevins.....	12
Finances et fiscalité.....	12
Patrimoine.....	13
Etat civil.....	13
Population.....	13
Elections.....	14
Affaires militaires.....	15
Travaux publics.....	15
Enseignement.....	15
Bienfaisance ou assistance publique.....	15
Culte.....	16
Langues et écriture des documents.....	16
Sélections et éliminations.....	16
Accroissements/compléments.....	17
Mode de classement.....	17
DESCRIPTION DES SÉRIES ET DES ÉLÉMENTS.....	19
I. Généralités.....	19
A. Conseil communal.....	19
1 - 7 Registres aux délibérations. 1877-1976.....	19
B. Collège des bourgmestre et échevins.....	19
9 - 11 Registres aux délibérations. 1894-1976.....	19
II. Organisation et personnel.....	20
A. Armoiries.....	20
B. Membres du conseil communal.....	20
C. Personnel des services.....	20
III. Patrimoine immobilier.....	21
IV. Finances et fiscalité.....	22
A. Généralités.....	22
B. Comptabilité du secrétariat.....	22
1. Budgets et annexes.....	22
19 - 25 Budgets annuels. 1901-1910, 1932-1977.....	22
2. Subventions des autorités supérieures.....	22
C. Comptabilité du receveur.....	23

1. Registres de comptabilité.....	23
28 - 29 Grands-livres des recettes et dépenses. 1951, 1976.....	23
2. Comptes et pièces justificatives.....	23
31 - 38 Comptes annuels. 1820-1829, 1911-1973.....	23
39 - 74 Pièces justificatives aux comptes. 1941-1976.....	23
45 - 47 1950.....	24
70 - 72 1974.....	25
D. Dépôt de l'Administration du Cadastre.....	26
V. État civil.....	27
VI. Population.....	28
A. Registres et mouvements de la population.....	28
77 - 97 Registres de la population. 1847-1980.....	28
77 - 78 1847-1856.....	28
81 - 82 1880-1890.....	28
85 - 86 1910-1920.....	28
88 - 89 1930-1947.....	28
90 - 91 1948-1960.....	29
92 - 94 1961-1970.....	29
95 - 97 1971-1980.....	29
101 - 105 Certificats de changement de résidence. 1945-1954.....	30
B. Recensements.....	30
C. Cartes d'identité et passeports.....	30
107 - 108 Registres des cartes d'identité. 1920-1976.....	30
D. Étrangers.....	30
VII. Élections.....	31
110 - 115 Dossiers relatifs aux élections communales, aux installations des conseillers et aux nominations d'échevins. 1938-1965.....	31
VIII. Affaires militaires et guerres.....	32
A. Service militaire.....	32
117 - 168 Dossiers relatifs aux levées de milice. 1924-1976.....	32
B. Mobilisation, réquisitions et cantonnements militaires en temps de paix.....	35
170 - 171 Dossiers relatifs aux recensements des véhicules à moteurs. 1938- 1951.....	35
C. Guerres et conséquences.....	35
D. Ravitaillement.....	36
IX. Ordre et sécurité publics.....	37
A. Police.....	37
B. Service d'incendie.....	37
X. Santé publique.....	38
A. Lutte contre les maladies épidémiques.....	38
B. Police sanitaire des animaux domestiques.....	38
C. Contrôle des établissements dangereux, insalubres et incommodes.....	38
XI. Travaux publics, services d'utilité publique, aménagement du territoire et urbanisme.....	39
A. Travaux aux bâtiments, monuments et installations immobilières diverses.....	39
1. Centre culturel et sportif.....	39
2. Église.....	39
B. Travaux et inspection de la voirie communale et vicinale.....	40
1. Alignements et impétrants.....	40
199 - 201 Registres aux délibérations du Collège en matière d'alignement. 1943-1976.....	40
202 - 204 Dossiers de demande d'autorisation de construction le long de la	

voirie (" demandes d'alignement "). 1943-1976.....	40
2. Travaux.....	40
207 - 208 Dossiers relatifs aux travaux d'amélioration du chemin de grande communication n° 21 d'Ath à Beloeil. 1951-1958.....	40
211 - 212 Dossiers relatifs aux travaux d'amélioration du chemin de grande communication n° 180 de Chièvre à Leuze. 1955-1963.....	41
217 - 219 Dossiers relatifs aux travaux d'amélioration du chemin n° 7, rue de la Ladrerie. 1964-1970.....	41
C. Travaux et inspection des cours d'eau non navigables.....	42
D. Services d'utilité publique.....	43
1. Distribution d'eau.....	43
231 - 232 Correspondance avec la Société nationale des distributions d'eau (SNDE) et son Service régional de l'Ouest de Chièvres relative à son administration et au développement du réseau de distribution. 1958-1976. ....	43
2. Distribution d'électricité et éclairage public.....	43
E. Protection des monuments et sites.....	43
XII. Économie.....	44
XIII. Tutelle sur la Commission d'assistance publique et le Bureau de bienfaisance.....	45
A. Bureau de bienfaisance.....	45
1. Personnel.....	45
2. Patrimoine.....	45
3. Finances.....	45
243 - 244 Pièces justificatives aux comptes. 1836, 1871, 1873.....	45
B. Commission d'assistance publique.....	45
1. Généralités.....	45
2. Organisation.....	46
3. Personnel.....	46
4. Patrimoine.....	46
5. Finances.....	47
6. Exécution des tâches.....	48
a. Aide sociale.....	48
b. Service des Secours civils.....	48
XIV. Relations avec les cultes reconnus.....	50
A. Culte catholique romain.....	50
1. Fabrique de la Basilique Notre-Dame.....	50
a. Patrimoine.....	50
b. Finances.....	50
B. Culte protestant.....	50

## Description du fonds d'archives:

Nom du bloc d'archives:

Commune Tongre-Notre-Dame. Dépôt 2018

Période:

1820-1977 (1980)

Numéro du bloc d'archives:

BE-A0524.983

Etendue:

- Dernière cote d'inventaire: 295.00
- Etendue inventoriée: 10.00 m

Dépôt d'archives:

Archives de l'Etat à Mons

## Consultation et utilisation

### *CONDITIONS D'ACCÈS*

Dans le respect de la réglementation en vigueur et sous réserve d'éventuelles modifications, les archives (hormis les registres de population, des étrangers et de l'état civil) de plus de 30 ans et ne contenant pas de données à caractère personnel sont librement consultables. Dans le cas d'archives de plus de 30 ans et contenant des données à caractère personnel, une autorisation du Collège communal est nécessaire. Cette autorisation n'est plus nécessaire lorsque les archives contenant des données à caractère personnel ont plus de 100 ans.

Les règles spécifiques de consultation des registres de la population et des registres des étrangers sont fixées de la manière suivante : les registres clôturés depuis plus de 120 ans sont librement consultables à des fins généalogiques ou historiques ou à d'autres fins scientifiques tandis que les registres clôturés depuis moins de 120 ans ne sont pas consultables. Seuls des extraits peuvent éventuellement être délivrés moyennant une autorisation écrite du Collège communal et dans le respect de la législation en vigueur.

### *CONDITIONS DE REPRODUCTION*

La reproduction des documents s'opère selon les règlements et tarifs en vigueur aux Archives de l'État. Pour le cas plus particulier des registres de la population et des registres des étrangers, des reproductions peuvent être délivrées pour les seuls registres clôturés depuis plus de 120 ans.

Histoire du producteur et des archives

## PRODUCTEUR D'ARCHIVES

NOM

Commune de Tongre-Notre-Dame

## HISTORIQUE

La commune de Tongre-Notre-Dame (entité de Chièvres) est une commune belge située en province de Hainaut qui a existé de 1795 à 1976.

La Constitution du 5 fructidor an III (22 août 1795), en vigueur lors de l'annexion par la France (1er octobre 1795), avait instauré des " municipalités de canton ". Entre 1795 et 1800, Tongre-Notre-Dame dispose d'un agent municipal et d'un adjoint, chargés de l'administration des affaires purement locales. La réunion des agents municipaux à Chièvres, chef-lieu du canton, constitue la municipalité de canton. En application de la loi concernant la division du territoire de la République et l'administration du 28 pluviôse an VIII (17 février 1800), Tongre-Notre-Dame devient une commune à part entière. En 1802, elle est intégrée dans le canton de justice de paix de Chièvres <sup>1</sup>.

La commune fait partie du département de Jemappes (1795-1814) puis de la province de Hainaut ; de l'arrondissement administratif de Mons jusque 1818 puis de celui d'Ath, et de l'arrondissement judiciaire de Mons. Tongre-Notre-Dame relève par ailleurs du canton de milice de Chièvres à partir de 1817 <sup>2</sup>.

Ses limites administratives ont été modifiées à deux reprises. Par arrêté royal du 24 avril 1824, les frontières entre les communes de Chièvres et de Tongre-Notre-Dame sont modifiées : Chièvres échange avec Tongre-Notre-Dame 23 hectares de terrains inhabités contre 24 hectares tout aussi inhabités <sup>3</sup>.

Ensuite, en vertu de l'arrêté royal du 23 août 1825, Tongre-Notre-Dame et Tongre-Saint-Martin s'échangent 3 hectares.

La commune s'est également vu octroyer le droit d'utilisation de ses armoiries " d'argent à trois lionceaux de gueules armés, lampassés et couronnés d'or " par arrêté royal du 28 avril 1899 <sup>4</sup>.

La population de la commune évolue comme suit : 380 habitants en l'an VIII ; 545 en 1816 ; 664 en 1830 ; 764 en 1846 ; 737 en 1876 ; 691 en 1890 ; 658 en 1910 ; 658 en 1920 ; 558 en 1938 ; 566 en 1947 ; 560 en 1961 ; et 565 individus en 1976. Après une légère augmentation durant la première moitié du XIXe siècle, la population a ensuite lentement diminué jusqu'à la fusion des communes.

Les habitants de la commune travaillent principalement dans l'agriculture et l'élevage malgré l'activité, aux alentours de 1830, d'un moulin, d'une brasserie,

1 VRIELINCK S., De territoriale indeling van België (1795-1963), Louvain, 2000, 3 volumes.

2 Idem.

3 Idem, vol. 3, p. 1889.

4 SERVAIS M., Armorial des provinces et des communes de Belgique, Liège, 1955, p. 146 et 426.

d'une distillerie et d'une blanchisserie de toiles. En 1947, on compte 25 ouvriers d'entreprises industrielles, 113 personnes travaillant dans la commune et 95 en dehors.

La Basilique actuelle, qui fait d'ailleurs l'objet d'un pèlerinage depuis plusieurs siècles, date de 1777, avec une chapelle funéraire, en style néo-renaissance de 1856 <sup>5</sup>.

Tongre-Notre-Dame fait partie des communes pilotes pour le remembrement des biens ruraux de 1960 : par arrêté ministériel du 23 octobre 1959 <sup>6</sup>, l'enquête visant à étudier l'utilité du remembrement de Ladeuze est étendu aux communes de Tongre-Notre-Dame, Tongre-Saint-Martin, Grosage et Chièvres.

Le 1er janvier 1977, dans le cadre d'une fusion des communes s'étendant sur l'ensemble du territoire belge, la commune de Tongre-Notre-Dame est fusionnée avec les communes de Chièvres (elle-même fusionnée, depuis le 1er janvier 1971 avec Tongre-Saint-Martin), Grosage, Huissignies et Ladeuze pour former l'actuelle commune de Chièvres.

La fusion forme une entité de 6 079 habitants pour 4 676 hectares et est justifiée en ces termes dans le rapport au Roi précédant l'arrêté royal du 17 septembre 1975 portant fusion de communes et modification de leurs limites : " Regroupement autour de la ville de Chièvres, de communes rurales aux affinités identiques. Chièvres, qui est déjà le résultat d'une fusion avec Tongre-Saint-Martin, intervenue en 1970, est le siège de différents services publics d'intérêt régional " <sup>7</sup>.

## COMPÉTENCES ET ACTIVITÉS

Le décret du 14 décembre 1789 relatif à la constitution des municipalités jette les bases de l'organisation municipale. Il fixe également le rôle qu'elles doivent remplir :

" Article 49. Les corps municipaux auront deux espèces de fonctions à remplir ; les unes propres au pouvoir municipal ; les autres, propres à l'administration générale de l'État, et déléguées par elle aux municipalités.

Article 50. Les fonctions propres au pouvoir municipal, sous la surveillance et l'inspection des assemblées administratives, sont : de régir les biens et revenus communs des villes, bourgs, paroisses et communautés ; de régler et d'acquitter celles des dépenses locales qui doivent être payées des deniers communs ; de diriger et de faire exécuter les travaux publics qui sont à la charge de la communauté ; d'administrer les établissements qui appartiennent à la commune, qui sont entretenus de ses deniers, ou qui sont particulièrement destinés à l'usage des citoyens dont elle est composée ; de faire jouir les habitants des avantages d'une bonne police, notamment de la propreté, de la salubrité, et de la tranquillité dans les rues, lieux et édifices publics.

---

5 Pour plus de précision sur le contenu de la Basilique et son histoire, voir notamment : Inventaire du patrimoine culturel immobilier (en ligne : [http://lampspw.wallonie.be/dgo4/site\\_ipic/index.php](http://lampspw.wallonie.be/dgo4/site_ipic/index.php)), Fiche n° 51014-INV-0083-01).

6 Moniteur belge, 26 avril 1960.

7 Arrêté royal du 17 septembre 1975 portant fusion de communes et modification de leurs limites, Moniteur belge, 25 septembre 1975.

Article 51. Les fonctions propres à l'administration générale, qui peuvent être déléguées aux corps municipaux pour les exercer sous l'autorité des assemblées administratives, sont : la répartition des contributions directes entre les citoyens dont la communauté est composée ; la perception de ces contributions ; le versement de ces contributions dans les caisses du district ou du département ; la direction immédiate des travaux publics dans le ressort de la municipalité ; la régie immédiate des établissements publics destinés à l'utilité générale ; la surveillance et l'agence nécessaires à la conservation des propriétés publiques ; l'inspection directe des travaux de réparation ou de reconstructions des églises, presbytères, et autres objets relatifs au service du culte religieux <sup>8</sup>''.

Après l'indépendance de la Belgique, la Constitution belge du 7 février 1831 confie les intérêts exclusivement communaux à des conseils communaux élus directement, mais réserve le contrôle de leurs actes au Roi ou au pouvoir législatif, notamment pour empêcher qu'ils ne sortent de leurs attributions ou ne portent atteinte à l'intérêt général. La Constitution confie également aux autorités communales la rédaction des actes de l'état civil et la tenue des registres. Enfin, le Congrès national déclare qu'il est nécessaire de pourvoir par des lois séparées à l'organisation provinciale et communale.

La loi communale du 30 mars 1836 constitue le fondement du droit communal belge contemporain. Constamment adaptée, certains de ses articles demeurent en vigueur dans la nouvelle loi communale (NLC) de 1988 et dans le Code de la démocratie locale et de la décentralisation (CDLD) de 2004.

## ORGANISATION

La manière dont les communes sont organisées est déterminée par la loi communale du 30 mars 1836.

Celle-ci prévoit l'existence d'un corps communal regroupant des conseillers, un bourgmestre et des échevins. Ils forment le Conseil communal. Le bourgmestre et les échevins, dont le mode de désignation a évolué au cours du temps, composent le Collège des bourgmestre et échevins ou Collège échevinal. À côté de ces fonctions politiques, chaque commune dispose d'un secrétaire et d'un receveur. Les commissaires de police et, dans certaines localités, les gardes champêtres se partagent les attributions en matière de police.

Les rapports annuels sur l'administration et la situation des affaires de la commune dressés en exécution de l'article 70 de la loi communale donnent un aperçu de l'organisation de chaque administration communale. Une copie de ces rapports était envoyée au Gouvernement provincial. Enfin, les registres aux délibérations du Conseil communal et du Collège constituent la source par excellence pour décrire l'organisation de la commune et son histoire.

---

8 Pasiomie, 1re série, t. 1er, Lois françaises, Bruxelles, 1833, p. 66.

## ARCHIVES

### HISTORIQUE

L'article L1123-28 du CDLD dispose : " Le collège communal veille à la garde des archives et des titres ; il en dresse les inventaires en double expédition, ainsi que des chartes et autres documents anciens de la commune, et empêche qu'aucune pièce ne soit vendue ou distraite du dépôt ". Cette disposition reprend *mutatis mutandis* les dispositions de l'article 100 de la loi communale de 1836 (devenu l'article 132 de la NLC). Une circulaire ministérielle du 9 janvier 1839 précise que la maison communale est le lieu le plus propre au dépôt des archives communales. La loi du 24 juin 1955 relative aux archives place les archives des communes sous la surveillance de l'archiviste général du Royaume ou de ses délégués. Elles ne peuvent être détruites sans que la commune n'ait obtenu l'autorisation de l'archiviste général du Royaume ou de ses délégués.

La mise en œuvre de ces dispositions et les mesures de sauvegarde ou de gestion des archives sont rarement documentées. Cet aperçu se base donc en ordre principal sur les dossiers centraux des communes de Tongre-Notre-Dame et de Chièvres constitués par les Archives de l'État et sur des renseignements glanés dans le présent fonds <sup>9</sup>.

Il faut attendre le rapport d'inspection de Claude Depauw du 17 février 2000 pour obtenir un premier aperçu des archives de la commune de Chièvres, comprenant notamment les archives de l'ancienne commune de Tongre-Notre-Dame. Bien qu'un employé communal soit en charge des archives, il n'est pas formé pour la gestion des documents et il ne gère que les archives intermédiaires et dynamiques, notamment à l'aide d'un inventaire des archives de 1977 à 1999 produit par M. Y. Ries, de la société CND-CAIC, en 1999. L'état des locaux et des documents est globalement bon. Les archives sont conservées dans plusieurs locaux : les registres d'état civil se trouvent dans le bureau du service correspondant ; les registres aux délibérations se trouvent dans le même local que les archives courantes dans une armoire métallique ; les registres de la population sont mal identifiés ; dans un local fermé du Centre culturel, on compte 168 m.l. d'archives antérieures à la fusion. Le grenier du receveur, quant à lui, accueille les archives comptables et quelques archives anciennes. Des solutions sont proposées mais apparemment sans suite : le grenier de l'Hôtel de ville pourrait convenir, après aménagement, pour la conservation des archives statiques.

Dans un échange de courrier datant de 2016 entre Laurent Honoré, chef de service aux Archives de l'État à Mons et la commune de Chièvres, on apprend que les documents conservés dans la cave d'une école communale subissent, notamment, des inondations au point que les boîtes les plus proches du sol sont en grande partie détruites. La gestion des archives courantes, quant à elle, est sous-traitée à la société Mahut de 2000 à 2016, à Inforum ensuite. En vue de remédier à ces inconvénients, la commune a signé, en date du 13 avril 2017, une convention de partenariat avec les Archives de l'État. Celle-ci

---

9 ARCHIVES DE L'ÉTAT À MONS, Dossiers centraux, dossier " Commune de Chièvre ".

charge l'équipe du projet " Archives locales de Wallonie " de préparer le dépôt des fonds communaux antérieurs à la fusion en procédant à un tri et en rédigeant les inventaires. C'est également dans le cadre de cette collaboration que des archives postérieures à 1976 sans plus d'utilité administrative ou juridique et sans intérêt historique ont été détruites en parfaite concertation avec les différents services communaux et avec l'autorisation de l'archiviste général du Royaume.

## ACQUISITION

Les archives ont été déposées par la commune de Chièvres suivant contrat de dépôt du 13 avril 2017. Le dépôt a été inscrit au registre des acquisitions des Archives de l'État à Mons le 1er septembre 2018 sous le n° 2515.

## Contenu et structure

### CONTENU

Les archives décrites dans cet inventaire ont trait au fonctionnement et aux activités de la commune de Tongre-Notre-Dame entre 1820 et 1976. Cependant, les documents antérieurs à la Deuxième Guerre mondiale qui nous sont parvenus sont peu nombreux et se limitent aux pièces suivantes : des registres aux délibérations depuis 1877 pour le Conseil et depuis 1894 pour le Collège, un arrêté royal autorisant la commune à faire usage de ses armoiries de 1899, des budgets et annexes depuis 1901, des comptes annuels de 1820 à 1829 puis à partir de 1911, des registres de la populations depuis 1847, des registres des cartes d'identité, un dossier d'élection de 1838, des dossiers de levées de milice depuis 1924, un dossier relatif aux cas de fièvres aphteuse de 1924 à 1952, un dossier relatif à la concession de l'éclairage et de la distribution d'électricité de 1918 à 1955, des documents relatifs au Bureau de bienfaisance et un dossier relatif aux locations et fermages de bien appartenant à la Commission d'assistance publique. Procédons par grandes séries d'archives :

### CONSEIL COMMUNAL ET COLLÈGE DES BOURGMESTRE ET ÉCHEVINS

On appelle Collège des bourgmestre et échevins ou Collège échevinal la réunion des bourgmestre et échevins chargés de l'administration de chaque commune. Le bourgmestre et les échevins, agissant ensemble et indivisément, procèdent par voie de délibération. Ils constituent un corps délibérant du pouvoir exécutif et non pas un pouvoir délibérant législatif, tel que l'est le Conseil communal. Les actes posés par le Collège ne font généralement qu'administrer, exécuter ou appliquer les lois et règlements à des cas particuliers ou à des individus déterminés, sauf le droit de réglementation résultant d'une délégation. Toutes les décisions importantes prises par le Collège et les délibérations du Conseil sont consignées dans deux séries de registres. Ces registres aux délibérations permettent normalement de suivre l'évolution de la politique locale et la gestion des affaires communales, depuis les premières années du XIXe siècle jusqu'à nos jours.

### FINANCES ET FISCALITÉ

Les finances communales occupent une part importante de l'activité de l'administration et constituent un élément particulièrement important des archives. Chaque année un budget est établi par le Collège, mis à l'approbation du Conseil et soumis à l'autorité de tutelle. Par la suite, une comptabilité précise des dépenses et des recettes est tenue par le receveur communal. Toutes les initiatives et les activités menées par les autorités communales se retrouvent dans ces dossiers. Le moindre engagement financier donne lieu à des contrats, factures et mandats de paiement de toute nature. Les pièces

justificatives aux comptes ne sont toutefois pas toutes conservées et pour les périodes récentes, un tri est opéré par l'archiviste, qui ne conserve finalement que les dossiers les plus significatifs et une année type par législature, permettant au chercheur d'évaluer correctement l'évolution à long terme des finances communales.

Si la gestion financière nous renseigne sur tous les aspects des activités communales, elle génère aussi de nombreux documents très utiles pour connaître les personnes qui habitent la localité. L'administration perçoit en effet sur les habitants des taxes et des impôts divers. Elle tient à cet effet des rôles de contribuables, qui complètent les informations individuelles reprises dans les registres de la population. Les propriétés foncières sont également taxées et chaque commune dispose de registres et de plans cadastraux, déposés par les services du Cadastre, qui donnent une idée fort précise de l'organisation de l'espace et de la structure de la propriété immobilière. On peut suivre par ce biais l'histoire d'une habitation ou d'un terrain au cours des ans et en connaître les propriétaires successifs.

## PATRIMOINE

Le patrimoine communal se compose de nombreux biens immobiliers divers. Il existe donc dans les archives d'importants dossiers relatifs à l'acquisition, à l'échange, à l'expropriation ou à la vente de biens communaux ou encore de dossiers constitués dans le cadre des ventes de coupes de bois. En règle générale, les principaux édifices du village sont aussi propriété communale : l'église, le presbytère, l'école et le cimetière nécessitent ainsi un coûteux entretien et des travaux réguliers que l'on peut suivre d'année en année à l'aide des dossiers constitués et conservés par l'administration.

## ETAT CIVIL

L'état civil a été institué en France par décret du 20 septembre 1792. À partir de cette date, dans chaque commune, l'officier de l'état civil consigne dans des registres distincts tenus en double les naissances, les mariages et les décès intervenus sur le territoire communal au cours de l'année. Il tient aussi un registre pour les publications de mariages. L'officier de l'état civil clôture ses registres en fin d'année et transmet un exemplaire au greffe du tribunal de première instance de l'arrondissement, avec le registre aux publications de mariages, tenus en un unique exemplaire. L'exemplaire communal est encore aujourd'hui conservé par la commune afin d'éviter la présence dans le même bâtiment des deux exemplaires.

## POPULATION

Depuis 1847, les communes doivent tenir un répertoire de l'ensemble des habitants ayant leur résidence habituelle dans la commune. Ces registres de population, actes authentiques et publics renouvelés après chaque

recensement décennal, rendent compte de la composition de chaque famille, de l'identité des individus et des mouvements qui interviennent, tels qu'arrivées dans la commune, départs, naissances, mariages ou décès. Dans le fonctionnement journalier de l'administration communale, ces registres servent à l'établissement des travaux de statistique (pour les opérations de recensement et l'établissement des mouvements annuels d'émigration et d'immigration), à la révision des listes électorales (pour les chambres, le conseil provincial, le conseil communal, les conseils de prud'hommes, les conseils de l'industrie et du travail), à l'organisation de la police (pour les recherches sur l'identité des délinquants), de la milice et de la garde civique (le service de la garde civique est dû par celui qui a une résidence réelle), à la détermination du domicile de secours des indigents et des enfants qui ont droit à l'instruction gratuite, à la participation à l'affouage, etc. Pour l'historien, ces registres sont d'un grand intérêt pour toutes les données socioéconomiques et démographiques qu'ils renferment (avec les nom et prénoms, le lieu et la date de naissance, l'état civil, le domicile légal, la profession, la fonction ou la position, la nationalité et des renseignements relatifs à la milice, à la garde civique ou encore au casier judiciaire). La tenue des registres de population rentre dans les tâches de l'administration générale de la commune, donc dans les attributions du Collège communal. Aux termes de l'article 1er de l'arrêté royal du 30 décembre 1900, c'est désormais l'officier de l'état civil qui est chargé de faire observer exactement tout ce qui concerne leur tenue. Les registres obligatoires sont le registre principal, les registres d'entrée et de sortie des habitants. Enfin, les règlements imposent la confection d'un index ou répertoire des noms des habitants. Depuis le début des années 1980, les registres de population tendent à disparaître au profit de bases de données informatiques établies en connexion avec le registre national des personnes physiques.

## ELECTIONS

C'est au niveau communal que sont constituées les listes des électeurs pouvant participer aux scrutins nationaux, provinciaux ou communaux. L'administration conserve ainsi des dossiers concernant les personnes éligibles et les candidats, les électeurs, le déroulement des différentes élections et généralement les résultats des élections communales, ainsi que l'installation des nouveaux conseils et collèges communaux. La teneur des listes électorales varie dans le temps en fonction de la législation en vigueur. Les listes d'électeurs sont vérifiées et modifiées périodiquement en fonction des revenus déclarés des habitants et, plus tard, sur base de leur domicile légal, de leur citoyenneté belge ou européenne, et d'éventuelles restrictions temporaires de leurs droits politiques, dues à une condamnation judiciaire ou à une incapacité mentale. La révision des listes électorales donne souvent lieu à des contestations, qui sont soumises aux cours et tribunaux.

## AFFAIRES MILITAIRES

C'est sur base des registres de l'état civil et de population que sont établis les registres de milice et les dossiers qui les accompagnent. Jusqu'à la suspension du service militaire obligatoire en 1994, on dressait chaque année la liste des jeunes hommes en âge d'être appelés. Selon les époques, ces candidats miliciens pouvaient échapper au service militaire en fonction d'un tirage au sort favorable, d'une exemption pour cause physique ou d'une objection de conscience. Des motifs divers permettaient aussi d'obtenir un sursis et de retarder l'enrôlement. Les dossiers constitués à cet effet sont généralement conservés, mais il faut souligner qu'ils peuvent faire largement double emploi avec ceux qui existent au niveau provincial ou national.

## TRAVAUX PUBLICS

La commune s'occupe de tout ce qui concerne l'infrastructure, les voiries ou les bâtiments publics communaux soit en tant que principal maître d'œuvre de certains projets, soit en tant qu'associée aux travaux menés par les autorités provinciales, nationales et plus tard régionales. L'établissement de la distribution d'eau potable, l'électrification des campagnes et l'installation progressive du téléphone ou de la télédistribution constituent une vaste entreprise qui modifie considérablement l'existence des populations rurales.

## ENSEIGNEMENT

L'organisation de l'enseignement primaire constitue un secteur important de la politique communale au cours des XIXe et XXe siècles. Les archives communales conservent divers dossiers relatifs à l'organisation générale, au personnel enseignant, aux bâtiments scolaires et au matériel didactique. Des listes d'écoliers sont dressées annuellement ce qui permet de suivre la scolarisation de la jeunesse locale.

## BIENFAISANCE OU ASSISTANCE PUBLIQUE

Dès le début du XIXe siècle, un Bureau de bienfaisance est institué dans chaque commune. Il s'occupe de soulager les habitants les plus pauvres et prend en charge certains frais récurrents comme ceux liés à la scolarisation des enfants, aux soins médicaux, aux domiciles de secours, à l'internement de déficients mentaux ou encore à l'éducation d'orphelins dans des établissements spécialisés, situés en général en dehors de la commune. Certains de ces organismes bénéficient des largesses de bienfaiteurs et sont en mesure de créer sur le territoire communal une œuvre de bienfaisance spécifique, principalement un home pour personnes âgées. Les autorités communales exercent une tutelle étroite sur les budgets et les comptes des institutions de bienfaisance et en contrôlent l'essentiel des activités. Aux

bureaux créés en 1800 succèdent les commissions d'assistance publiques (CAP) en 1925, puis les centres publics d'aide sociale (CPAS) en 1977, devenus centres publics d'action sociale en 2004.

## CULTE

Sous Napoléon Bonaparte, la vie religieuse est réorganisée sur des bases nouvelles. L'Église catholique occupe alors une place prépondérante. Elle bénéficie en priorité des mesures prises par l'empereur visant à restituer aux paroisses tout ou une partie des biens qu'elles possédaient avant la Révolution et d'en assurer la gestion rationnelle. Des institutions publiques, connues sous le nom de fabriques d'églises, sont instituées par un décret du 30 décembre 1809, afin de prendre en charge l'organisation matérielle du culte. Si la majorité des églises appartient à la commune, qui en assure la restauration et l'entretien, les fabriciens se chargent d'administrer les biens propres de la paroisse. Ils se chargent également de subvenir aux frais du culte tels que le luminaire ou une partie du mobilier et de l'aménagement intérieur. Les autorités communales exercent une tutelle étroite sur les budgets et les comptes des fabriques d'églises et en contrôlent l'essentiel des dépenses. Quant aux ministres du culte, ils sont payés directement par l'État, mais reçoivent parfois un supplément de traitement de la commune et entretiennent avec les autorités municipales des relations étroites, qui reflètent généralement fort bien l'évolution des rapports complexes entre l'Église et l'État aux XIXe et XXe siècles.

## LANGUES ET ÉCRITURE DES DOCUMENTS

Toutes les pièces sont en français.

## SÉLECTIONS ET ÉLIMINATIONS

Le tri a été effectué conformément aux directives suivantes :  
MARÉCHAL, Griet. *Conservation et destruction des archives communales. Directives et recommandations*, t. 1 : *État civil, population, milice, finances*. Bruxelles : Archives générales du Royaume et Archives de l'État dans les Provinces, 1988. *Miscellanea Archivistica Studia*, 1.  
MARÉCHAL Griet. *Conservation et destruction des archives communales. Directives et recommandations*, t. 2 et 3. Bruxelles : Archives générales du Royaume et Archives de l'État dans les Provinces, 2005. *Miscellanea Archivistica Manuale*, 52 et 53.

## ACCROISSEMENTS/COMPLÉMENTS

Le fonds est clos et la plupart des documents sont désormais conservés aux Archives de l'État. Les principales exceptions sont les permis d'urbanisme, les registres de l'état civil et les atlas des cours d'eau non navigables ni flottables et des chemins vicinaux. Ces deux derniers documents sont du reste désormais consultables sur le Géoportail de la Wallonie <sup>10</sup>. L'absence de dépôt s'explique d'une part, par l'utilité administrative et d'autre part, par l'existence d'un double de l'état civil (exemplaire venant du greffe du tribunal de première instance) et des permis de bâtir (exemplaire venant de l'Administration de l'Urbanisme) aux Archives de l'État. Toutefois, cette dernière série est très lacunaire aux Archives de l'État à Mons.

## MODE DE CLASSEMENT

Les archives de la commune étaient partiellement classées selon le système de classification décimale universelle (CDU). Ce type de catalogage ne convient cependant pas pour les archives définitives pour les raisons suivantes : Ce classement par sujet a un caractère artificiel. Outre le fait qu'il soit subjectif (choisir un seul élément du contenu est une opération souvent hasardeuse), ce catalogage effectué à posteriori est distinct de l'organisation initiale des archives, organisation reflétant le fonctionnement des services. Ce classement est contraire au principe de respect de la structure du fonds d'archives, de l'ordre organique résultant du traitement administratif <sup>11</sup>. Ainsi par exemple, pour les archives relatives aux bâtiments communaux servant à l'enseignement, ces dossiers ont-ils initialement été produits et traités par le service communal des travaux ou le service communal en charge de l'enseignement ? Il n'est plus possible de le dire et nous avons dû faire des choix de manière arbitraire. L'authenticité et l'intégrité des dossiers tels qu'initialement constitués ne pourront plus être établies avec certitude. Les descriptions contenues dans ce type de classement ont un caractère peu détaillé qui ne répond en aucun cas aux normes archivistiques internationales en vigueur pour la réalisation d'instruments de recherche (principalement la norme ISAD(G)). Ainsi, les dates extrêmes des dossiers étaient-elles rarement indiquées.

Les archives n'ont fait l'objet d'aucun tri préalable à leur classement. Ainsi a-t-il été indispensable de reclasser l'ensemble des documents en utilisant le cadre de classement repris dans la publication de Guy Gadeyne <sup>12</sup>.

---

<sup>10</sup> [www.geoportail.wallonie.be](http://www.geoportail.wallonie.be).

<sup>11</sup> En archivistique, la règle suivante est fondamentale : les dossiers (qui constituent en général une unité archivistique) sont uniquement constitués par le producteur d'archives, et non pas par l'archiviste. Dans le cas présent, il n'est généralement pas possible de déterminer si les dossiers ont été constitués par les services communaux ou a posteriori, lors de leur " archivage ", par une personne étrangère au service.

<sup>12</sup> GADEYNE G., Cadre de classement pour les archives communales statiques non structurées (1795 - ca 1977), Bruxelles, 1997 (Archives générales du Royaume, Miscellanea Archivistica, Manuale 18).

Les principales subdivisions de ce cadre sont les suivantes :

I. Généralités

II. Organisation et personnel

III. Patrimoine

IV. Finances et fiscalité

V. État civil

VI. Population

VII. Élections

VIII. Affaires militaires et guerres

IX. Ordre et sécurité publics

X. Santé publique

XI. Travaux publics, services d'utilité publique, aménagement du territoire et urbanisme

XII. Enseignement

XIII. Culture, sports et divertissements

XIV. Vie économique

XV. Affaires sociales et réglementation du travail

XVI. Bureau de bienfaisance et Commission d'assistance publique

XVII. Relations avec les cultes reconnus

Les rubriques ont été adaptées au fonds d'archives selon les besoins spécifiques. Sous une sous-rubrique, les différentes descriptions archivistiques ont été classées dans l'ordre chronologique.

---

## Description des séries et des éléments

### I. GÉNÉRALITÉS

#### A. CONSEIL COMMUNAL

1	1 - 7 REGISTRES AUX DÉLIBÉRATIONS. 1877-1976. 10 octobre 1877 - 27 février 1904.	1 volume
2	17 mars 1904 - 23 février 1928.	1 volume
3	18 mars 1928 - 31 mars 1941.	1 volume
4	5 mai 1942 - 31 octobre 1947.	1 volume
5	31 octobre 1947 - 29 septembre 1956.	1 volume
6	29 septembre 1956 (suite) - 3 octobre 1969.	1 volume
7	14 novembre 1969 - 10 décembre 1976.	1 volume
8	Dossier relatif aux demandes de convocation du Conseil communal par les conseillers L. Clerquin, M. Masquelière et S. Drossart. 1971-1972.	1 chemise

#### B. COLLÈGE DES BOURGMESTRE ET ÉCHEVINS

9	9 - 11 REGISTRES AUX DÉLIBÉRATIONS. 1894-1976. 6 mars 1894 - 18 janvier 1937.	1 volume
10	3 juillet 1937 - 16 février 1973.	1 volume
11	2 mars 1973 - 26 novembre 1976.	1 volume

## II. ORGANISATION ET PERSONNEL

### A. ARMOIRIES

- 12 Arrêté royal autorisant la commune à faire usage de ses armoiries.  
28 avril 1899. 1 pièce

### B. MEMBRES DU CONSEIL COMMUNAL

- 13 Dossier relatif à la démission de M. Éliard, conseiller socialiste de  
l'opposition, et aux raisons de sa démission. 1960-1961. 1 chemise

- 14 Lettre du Commissariat d'arrondissement relative à la démission de  
E. Camart et réponse du bourgmestre. Mars 1963. 2 pièces

### C. PERSONNEL DES SERVICES

- 15 Déclarations de cotisation en matière d'allocations familiales.  
1953-1976. 1 liasse

III. PATRIMOINE IMMOBILIER

- 16 Dossier relatif à la cession à titre gratuit par l'État du pont de chemin de fer (dit " de la Rosière ") et d'une partie de terrain. 1972-1976. 1 chemise
- 17 Dossier relatif à l'acquisition pour cause d'utilité publique d'une partie du terrain cadastré section B, n° 279e appartenant à Julie Marie Brouillard et Jean Dubois. 1976. 1 chemise

#### IV. FINANCES ET FISCALITÉ

##### A. GÉNÉRALITÉS

- 18** Dossier relatif aux inspections de la comptabilité communale par le gouvernement provincial. 1961-1962. 1 chemise

##### B. COMPTABILITÉ DU SECRÉTARIAT

###### 1. BUDGETS ET ANNEXES

- 19** *19 - 25 BUDGETS ANNUELS. 1901-1910, 1932-1977.*  
1901-1910. 1 recueil
- 20** 1932, 1935, 1939. 1 chemise
- 21** 1940-1941, 1945-1949. 1 liasse
- 22** 1950-1954. 1 liasse
- 23** 1955-1959. 1 liasse
- 24** 1960-1963, 1966-1969. 1 liasse
- 25** 1970-1977. 1 liasse
- 26** Budgets annuels des besoins et ressources des écoles. 1890-1900. 1 recueil
- ###### 2. SUBVENTIONS DES AUTORITÉS SUPÉRIEURES
- 27** Dossier relatif au calcul de la superficie de la voirie dans le cadre de la répartition du Fonds des communes. 1955-1973. 1 chemise

---

*C. COMPTABILITÉ DU RECEVEUR*

## 1. REGISTRES DE COMPTABILITÉ

- 28      *28 - 29 GRANDS-LIVRES DES RECETTES ET DÉPENSES. 1951, 1976.*  
1951. 1 chemise
- 29      1976. 1 liasse
- 30      Journal-caisse. 1956-1972. 1 liasse

## 2. COMPTES ET PIÈCES JUSTIFICATIVES

- 31      *31 - 38 COMPTES ANNUELS. 1820-1829, 1911-1973.*  
1820-1829. 1 recueil
- 32      1911-1920. 1 recueil
- 33      1921-1930. 1 recueil
- 34      1936, 1938-1939. 1 chemise
- 35      1940-1941, 1944, 1947-1949. 1 liasse
- 36      1950-1958. 1 liasse
- 37      1961-1969. 1 liasse
- 38      1970-1973. 1 liasse
- 39      *39 - 74 PIÈCES JUSTIFICATIVES AUX COMPTES. 1941-1976.*  
1941. 1 chemise

---

40	1945.	1 liasse
41	1946.	1 liasse
42	1947.	1 liasse
43	1948.	1 liasse
44	1949.	1 chemise
45	45 - 47 1950 1re partie.	1 liasse
46	2e partie.	1 liasse
47	3e partie.	1 liasse
48	1952.	1 chemise
49	1953.	1 chemise
50	1954.	1 chemise
51	1955.	1 chemise
52	1956.	1 liasse
53	1957.	1 liasse
54	1958.	1 chemise
55	1959.	

---

		1 chemise
56	1960.	1 chemise
57	1961.	1 chemise
58	1962.	1 liasse
59	1963.	1 chemise
60	1964.	1 chemise
61	1965.	1 chemise
62	1966.	1 chemise
63	1967.	1 chemise
64	1968.	1 liasse
65	1969.	1 chemise
66	1970.	1 liasse
67	1971.	1 chemise
68	1972.	1 chemise
69	1973.	1 chemise
70	70 - 72 1974 1re partie.	1 liasse

71	2e partie.	1 liasse
72	3e partie.	1 liasse
73	1975.	1 chemise
74	1976.	1 liasse
75	<i>D. DÉPÔT DE L'ADMINISTRATION DU CADASTRE</i> Matrice cadastrale mécanographique passive. [1970-1980].	1 volume

- 76 V. ÉTAT CIVIL  
Correspondance relative au mariage d'une Belge avec un  
Américain en Allemagne et à la légitimation de leur fille. 1951.  
1 chemise

## VI. POPULATION

## A. REGISTRES ET MOUVEMENTS DE LA POPULATION

77 - 97 REGISTRES DE LA POPULATION. 1847-1980.

*77 - 78 1847-1856.*

77	Volume 1.	1 volume
78	Volume 2.	1 volume
79	1857-1866.	1 volume
80	1867-1880.	1 volume
81	<i>81 - 82 1880-1890.</i> Volume 1.	1 volume
82	Volume 2.	1 volume
83	1890-1900.	1 volume
84	1900-1910.	1 volume
85	<i>85 - 86 1910-1920.</i> Volume 1 (folios 1-120).	1 volume
86	Volume 2 (folios 121-240).	1 volume
87	1920-1930.	1 volume
88	<i>88 - 89 1930-1947.</i> Volume 1 (folios 1-140).	

---

		1 volume
89	Volume 2 (folios 141-280).	1 volume
90	<i>90 - 91 1948-1960.</i> Volume 1 (folios 1-125).	1 volume
91	Volume 2 (folios 126-250).	1 volume
92	<i>92 - 94 1961-1970.</i> Volume 1 (folios 1-150).	1 volume
93	Volume 2 (folios 151-300).	1 volume
94	Volume 3 (folios 301-450).	1 volume
95	<i>95 - 97 1971-1980.</i> Volume 1 (folios 1-402).	1 volume
96	Volume 2 (folios 403-806).	1 volume
97	Volume 3 (folios 807-1206).	1 volume
98	Registre des entrées. 1962-1976.	1 volume
99	Registre des sorties. 1962-1976.	1 volume
100	Registre des naissances et des décès survenus dans une autre commune. 1964-1976.	1 cahier

---

101	101 - 105 CERTIFICATS DE CHANGEMENT DE RÉSIDENCE. 1945-1954. 1945-1946.	1 liasse
102	1947-1948.	1 liasse
103	1949-1950.	1 liasse
104	1951-1952.	1 liasse
105	1953-1954.	1 liasse
106	<i>B. RECENSEMENTS</i> Dossier relatif au recensement général de la population, de l'industrie et du commerce au 31 décembre 1961. 1961.	1 chemise
	<i>C. CARTES D'IDENTITÉ ET PASSEPORTS</i>	
107	107 - 108 REGISTRES DES CARTES D'IDENTITÉ. 1920-1976. [ca. 1920] - juin 1952.	1 volume
108	1952-1976.	1 volume
109	<i>D. ÉTRANGERS</i> Registre des étrangers. 1952-1976.	1 volume

## VII. ÉLECTIONS

*110 - 115 DOSSIERS RELATIFS AUX ÉLECTIONS COMMUNALES, AUX  
INSTALLATIONS DES CONSEILLERS ET AUX NOMINATIONS  
D'ÉCHEVINS. 1938-1965.*

110	1938.	1 cahier
111	1946.	1 cahier
112	1949.	1 pièce
113	1952.	1 chemise
114	1958.	1 chemise
115	1965.	1 chemise
116	Listes des électeurs rayés. 1960, 1963.	1 chemise

## VIII. AFFAIRES MILITAIRES ET GUERRES

## A. SERVICE MILITAIRE

117	117 - 168 DOSSIERS RELATIFS AUX LEVÉES DE MILICE. 1924-1976. 1924.	1 chemise
118	1925.	1 chemise
119	1926.	1 chemise
120	1927.	1 chemise
121	1928.	1 chemise
122	1929.	1 chemise
123	1930.	1 chemise
124	1931.	1 chemise
125	1932.	1 chemise
126	1933.	1 chemise
127	1934.	1 chemise
128	1935.	1 chemise
129	1936.	1 chemise
130	1937.	1 chemise

---

131	1938.	1 chemise
132	1939.	1 chemise
133	1940.	1 chemise
134	1941.	1 chemise
135	1942.	1 chemise
136	1943.	1 chemise
137	1944.	1 chemise
138	1945.	1 chemise
139	1946.	1 chemise
140	1947.	1 chemise
141	1948.	1 chemise
142	1949.	1 chemise
143	1950.	1 chemise
144	1951.	1 chemise
145	1952.	1 chemise
146	1953.	1 chemise
147	1954.	

---

		1 chemise
148	1955.	1 chemise
149	1956.	1 chemise
150	1957.	1 chemise
151	1958.	1 chemise
152	1959.	1 chemise
153	1960.	1 chemise
154	1961.	1 chemise
155	1962.	1 chemise
156	1963.	1 chemise
157	1964.	1 chemise
158	1965.	1 chemise
159	1966.	1 chemise
160	1967.	1 chemise
161	1968.	1 chemise
162	1969.	1 chemise
163	1970.	1 chemise

---

164	1971.	1 chemise
165	1972.	1 chemise
166	1973.	1 chemise
167	1974.	1 chemise
168	1975.	1 chemise
169	1976.	1 chemise

*B. MOBILISATION, RÉQUISITIONS ET CANTONNEMENTS MILITAIRES  
EN TEMPS DE PAIX*

170	170 - 171 DOSSIERS RELATIFS AUX RECENSEMENTS DES VÉHICULES À MOTEURS. 1938-1951. 1938-1941.	1 chemise
171	1945-1951.	1 chemise
172	Correspondance avec les autorités militaires relative aux exercices, aux réquisitions et à la participation de militaires aux moissons. 1955-1971.	1 chemise

*C. GUERRES ET CONSÉQUENCES*

173	Formulaires de recensement des dommages de guerre. 1940 (1946).	1 chemise
174	Instructions et correspondance relatives aux dommages de guerre. 1940-1942.	1 chemise
175	Dossier relatif aux paiements des réquisitions. 1940-1945 (1953).	1 liasse

- 
- 176 Correspondance relative aux titres nés de la guerre, aux dommages aux personnes et aux pensions de guerre. (1939) 1940-1946.  
1 chemise
- 177 Dossier relatif au recensement et aux réquisitions de chevaux. 1942-1944.  
1 chemise
- 178 Dossier relatif aux réquisitions de main-d'œuvre. 1943-1945.  
1 chemise
- Lettre de l'hôpital auxiliaire de la Croix-Rouge n° 173 à Beloeil relative à l'admission d'une victime des bombardements survenus à Tongre-Saint-Martin. 14 juin 1944.
- Lettre de la Croix-Rouge de Belgique relative à l'ouverture de l'hôpital auxiliaire n° 173 à Beloeil. 20 juin 1944.
- 179 Affiche de l'arrêté du gouverneur sur l'interdiction de circuler la nuit. 4 mai 1945.  
1 pièce
- 180 Dossier relatif aux réquisitions effectuées par les armées alliées. 1945-1946.  
1 liasse
- 181 Correspondance et instructions relatives aux récupérations de sommes pour réquisitions. 1945-1946.  
1 liasse
- 182 Correspondance et instructions relatives aux prisonniers de guerre, déportés et travailleurs obligatoires. 1945-1946.  
1 chemise
- 183 Demande d'informations de la Fraternelle de l'Armée Secrète relative à l'arrestation d'André Laurent en vue de l'obtention du statut de résistant et brouillon de réponse. 1947.  
2 pièces
- 184 *D. RAVITAILLEMENT*  
Dossier relatif à l'inventaire périodique des cartes de ravitaillement. 1951-1970.  
1 liasse

---

IX. ORDRE ET SÉCURITÉ PUBLICS

*A. POLICE*

- 293** Listes de déclaration des pigeons-voyageurs. 1943-1951, 1963-1968.  
1 chemise
- 294** Registre d'inscription des autorisations d'installer des colombiers. 1952-1968.  
1 cahier
- 185** Dossier individuel de François Mévis, garde champêtre. 1953-1958.  
1 chemise
- 186** Dossier relatif au recrutement d'un garde champêtre auxiliaire - cantonnier. 1958-1959.  
1 liasse
- B. SERVICE D'INCENDIE*
- 187** Correspondance relative à la désaffiliation au groupement du service incendie de Chièvres. 1965-1966.  
1 chemise

## X. SANTÉ PUBLIQUE

## A. LUTTE CONTRE LES MALADIES ÉPIDÉMIQUES

295 Registre destiné à l'inscription des enfants vaccinés. 1962-1976.  
1 cahier

## B. POLICE SANITAIRE DES ANIMAUX DOMESTIQUES

188 Dossier relatif aux découvertes de cas de fièvre aphteuse et aux  
mesures prises. 1924-1952.  
1 chemise

189 Dossier relatif à la vaccination obligatoire contre la fièvre aphteuse.  
1960-1966.  
1 chemise

## C. CONTRÔLE DES ÉTABLISSEMENTS DANGEREUX, INSALUBRES ET INCOMMODES

190 Dossiers d'établissements dangereux, insalubres et incommodes.  
1954-1976.  
1 liasse

XI. TRAVAUX PUBLICS, SERVICES D'UTILITÉ PUBLIQUE,  
AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE ET URBANISME

A. TRAVAUX AUX BÂTIMENTS, MONUMENTS ET INSTALLATIONS  
IMMOBILIÈRES DIVERSES

1. CENTRE CULTUREL ET SPORTIF

- 191** Dossier relatif à l'aménagement d'un centre culturel et sportif.  
1974-1976. 1 chemise
- 192** 2. ÉGLISE  
Correspondance relative aux dommages de guerre et au  
financement des travaux de réparation. 1946-1962. 1 chemise
- 193** Dossier relatif aux travaux de restauration (lot I relatif à la peinture  
et aux enduits) avec l'aide de chômeurs. 1955-1966. 1 liasse
- 194** Dossier relatif à l'affaire opposant la commune à la firme  
Sussenaire pour le paiement des travaux d'urgence. 1961-1970. 1 liasse
- 195** Dossier relatif aux travaux de réfection du clocher. 1962-1964. 1 chemise
- 196** Dossier relatif au financement des travaux d'installation du  
chauffage. 1966-1969. 1 chemise
- 197** Dossier relatif au renouvellement des installations électriques.  
1969-1975. 1 chemise
- 198** Dossier relatif à la quote-part de la commune dans les travaux  
d'illumination. 1973-1975. 1 chemise

*B. TRAVAUX ET INSPECTION DE LA VOIRIE COMMUNALE ET VICINALE*

1. ALIGNEMENTS ET IMPÉTRANTS

*199 - 201 REGISTRES AUX DÉLIBÉRATIONS DU COLLÈGE EN MATIÈRE D'ALIGNEMENT. 1943-1976.*

199 1943-1951. 1 volume

200 1952-1968. 1 volume

201 1968-1976. 1 volume

*202 - 204 DOSSIERS DE DEMANDE D'AUTORISATION DE CONSTRUCTION LE LONG DE LA VOIRIE (" DEMANDES D'ALIGNEMENT "). 1943-1976.*

202 1943-1959. 1 liasse

203 1960-1969. 1 liasse

204 1970-1976. 1 liasse

205 Plan des chemins. [ca. 1950]. 1 pièce

206 Lettre des services de l'état-major et plan relatif au passage d'un oléoduc. 1974. 2 pièces

2. TRAVAUX

*207 - 208 DOSSIERS RELATIFS AUX TRAVAUX D'AMÉLIORATION DU CHEMIN DE GRANDE COMMUNICATION N° 21 D'ATH À BELOEIL. 1951-1958.*

207 Projet et exécution. 1951-1955. 1 liasse

208 Emprises. 1954-1958. 1 liasse

- 
- 209 Extrait du registre aux délibérations du Conseil communal relatif à la suppression du sentier n° 49 et à la suppression partielle du sentier n° 30. 5 août 1954.  
1 pièce
- 210 Plan et liste des riverains relatifs à la suppression partielle du sentier n° 29 et à la suppression totale des sentiers n° 28 et 40. 1954.  
1 chemise
- 211 - 212 DOSSIERS RELATIFS AUX TRAVAUX D'AMÉLIORATION DU CHEMIN DE GRANDE COMMUNICATION N° 180 DE CHIÈVRE À LEUZE. 1955-1963.*
- 211 Projet et exécution. 1955-1963.  
1 liasse
- 212 Emprises. 1958-1961.  
1 liasse
- 213 Lettre de la commune de Ladeuze relative au projet de suppression du sentier n° 65. 7 mai 1956.  
1 pièce
- 214 Dossier relatif aux travaux de réfection des chemins n° 3 et 7 avec l'aide de chômeurs. 1959-1960.  
1 chemise
- 215 Plan relatif à la modification du chemin n° 5. 1960.  
1 pièce
- 216 Correspondance relative aux dégâts causés par les autobus au chemin de grande communication n° 21. 1963-1965.  
1 chemise
- 217 - 219 DOSSIERS RELATIFS AUX TRAVAUX D'AMÉLIORATION DU CHEMIN N° 7, RUE DE LA LADRERIE. 1964-1970.*
- 217 Projet. 1964-1965.  
1 liasse
- 218 Emprises. 1966-1969.  
1 chemise
- 219 Soumission, exécution et réception. 1966-1970.  
1 liasse

- 
- 220 Lettre de la Société nationale des chemins de fer belges (SNCB) relative à l'écoulement des eaux du pont de la rue de la Rosière et à la fourniture de déchets de ballast et réponse. Avril 1966.  
2 pièces
- 221 Dossier relatif aux travaux d'amélioration du chemin n° 8 (du Hameau). (1964) 1969.  
1 chemise
- 222 Dossier relatif aux sommes dues dans le cadre de la succession de l'architecte-expert Odilon Esgain pour les travaux d'amélioration du chemin n° 7 et pour l'établissement des projets de travaux aux chemins n° 2, 4 et 10. 1969-1971.  
1 chemise
- 223 Dossier relatif aux projets d'amélioration du chemin n° 8. 1969-1973.  
1 chemise
- 224 Plans des nouveaux réseaux de chemins et voies d'écoulement d'eau des communes d'Ormeignies d'une part, de Grosage, Tongre-Notre-Dame, Tongre-Saint-Martin, Ladeuze, Chièvres et Beloeil d'autre part, dans le cadre du remembrement des biens ruraux. [ca 1970].  
2 pièces
- 225 Acte de remembrement relatif aux chemins. 22 septembre 1970.  
1 cahier
- 226 Correspondance relative aux plaintes concernant les problèmes d'égouttage de la place communale. 1972.  
1 chemise
- 227 Dossier relatif à la suppression du pont levis " Stamane " et à la création d'un chemin. 1973-1974.  
1 chemise
- 228 Dossier relatif aux travaux d'amélioration des chemins n° 10 et 11. 1974-1975.  
1 chemise
- 229 Dossier relatif à l'amélioration de la rue Tour de la Vierge et de la Place communale. (1967) 1977-1979.  
1 chemise

---  
*C. TRAVAUX ET INSPECTION DES COURS D'EAU NON NAVIGABLES*  
Liste des cours d'eau non navigables ni flottables et des chemins

vicinaux et communaux avec mention de superficie. [ca 1950].

1 pièce

#### *D. SERVICES D'UTILITÉ PUBLIQUE*

##### 1. DISTRIBUTION D'EAU

- 230 Dossier relatif à l'établissement d'un réseau de distribution d'eau par le Service régional de l'Ouest de Chièvres de la Société nationale des distributions d'eau (SNDE). 1950.

4 pièces

231 - 232 *CORRESPONDANCE AVEC LA SOCIÉTÉ NATIONALE DES DISTRIBUTIONS D'EAU (SNDE) ET SON SERVICE RÉGIONAL DE L'OUEST DE CHIÈVRES RELATIVE À SON ADMINISTRATION ET AU DÉVELOPPEMENT DU RÉSEAU DE DISTRIBUTION. 1958-1976.*

- 231 1958-1965.

1 liasse

- 232 1966-1976.

1 liasse

##### 2. DISTRIBUTION D'ÉLECTRICITÉ ET ÉCLAIRAGE PUBLIC

- 233 Dossier relatif au contrat de concession pour l'éclairage et la distribution de force motrice par la Compagnie auxiliaire d'électricité, à ses avenants, à ses modifications et à son application. 1918-1955.

1 liasse

- 234 Dossier relatif à l'affiliation de la commune à l'Association intercommunale d'électricité de l'Ouest du Hainaut (INTELOUEST) pour la fourniture d'électricité. 1955-1968.

1 liasse

- 235 Dossier relatif à la pose d'une ligne aérienne de 15 000 volts par la SA Sociétés réunies d'énergie du bassin de l'Escaut (EBES). 1972.

1 chemise

#### *E. PROTECTION DES MONUMENTS ET SITES*

- 236 Dossier de demande de classement de la Basilique de la Sainte-Vierge. 1953 (1965).

1 chemise

## XII. ÉCONOMIE

- Correspondance avec les autorités militaires relative à la participation de militaires aux moissons. 1955-1971.
- 237 Registre de l'artisanat. [1961]. 1 cahier
- 238 Lettre et attestation d'activité relatives à Fernand Wielant, négociant en grains. 1963. 2 pièces

### XIII. TUTELLE SUR LA COMMISSION D'ASSISTANCE PUBLIQUE ET LE BUREAU DE BIENFAISANCE

#### A. BUREAU DE BIENFAISANCE

##### 1. PERSONNEL

- 239** Listes des membres avec mention de leur date d'entrée en fonction et leur date de réélection ou de sortie. 1886-1912. 2 pièces

##### 2. PATRIMOINE

- 240** Acte de vente publique de rentes de l'héritage de Joseph Poirette. 21 février 1835. 1 cahier
- 241** Testament de Florent Labrique, prêtre domicilié à Tongre-Notre-Dame. 7 janvier 1836. 1 cahier
- 242** Baux publics. 1858, 1894, 1922. 3 cahiers

##### 3. FINANCES

- 243** 243 - 244 PIÈCES JUSTIFICATIVES AUX COMPTES. 1836, 1871, 1873. 1836. 1 chemise
- 244** 1871, 1873. 1 chemise
- 245** Factures de la pharmacie Rousseau. 1870-1872. 1 chemise
- 246** Reçus et quittances relatifs aux aides. 1902-1903. 1 chemise

#### B. COMMISSION D'ASSISTANCE PUBLIQUE

##### 1. GÉNÉRALITÉS

- 247** Rapport annuel. 1953. 1 pièce
- 248** Lettre au secrétaire relative au décès d'Oscar Brooms, président,

au nouveau modèle de fiche de traitement et à une modification budgétaire. 28 janvier 1964.

1 pièce

## 2. ORGANISATION

249 Dossier relatif aux conventions hospitalières. 1956-1970.

1 chemise

## 3. PERSONNEL

250 Dossier relatif aux nominations et installations de membres. 1943-1971.

1 chemise

251 Dossier relatif aux traitements et salaires. 1944-1975.

1 chemise

252 Dossier relatif au recrutement d'un secrétaire et d'un receveur. 1952.

1 chemise

253 Dossier relatif à la nomination de G. Broms aux fonctions de président. 1952-1958.

1 chemise

254 Procès-verbal de prestation de serment du receveur. 3 avril 1953.

1 pièce

255 Lettre de démission de L. Ligay de ses fonctions. 27 octobre 1957.

1 pièce

256 Questionnaire sur la composition et les dépenses en matière de personnel. 1963.

1 chemise

## 4. PATRIMOINE

257 Inventaire des titres, créances et autres valeurs mobilières, des titres de propriété et de toutes les archives du Bureau de bienfaisance remis à la Commission. [ca 1925].

1 cahier

258 Relevé des biens immobiliers du Bureau de bienfaisance à muter au nom de la Commission. [ca 1925].

1 cahier

259 Dossier relatif aux locations et fermages. 1932-1971.

1 liasse

- 260 Polices d'assurance contre l'incendie, la foudre et les explosions. 1938, 1948.  
1 chemise
- 261 Dossier relatif à la location des deux maisons de l'hospice des veuves. 1950-1953.  
1 chemise
- 262 Dossier relatif aux emprises effectuées sur des propriétés de la Commission. 1954-1959.  
1 chemise
- 263 Livre sommier des biens et droits immobiliers, rentes et valeurs de portefeuille productives d'intérêt. [1960-1976].  
1 volume
- 264 Lettre du notaire Ch. B. Demeure de Lespaul-Jeanmart relative aux deux fondations créées par le comte de Rouillé. 29 avril 1969.  
1 pièce
- 265 Correspondance relative à la rente due par le comte de Lichtervelde sur des terrains grevés à Ormeignies. 1976.  
1 chemise
5. FINANCES
- 266 Extrait du registre aux délibérations de la Commission relatif aux modifications budgétaires pour modifications des traitements du personnel. 28 décembre 1942.  
1 pièce
- 267 Formulaires statistiques des budgets et comptes. 1944, 1953-1976.  
1 liasse
- 268 Tableau récapitulatif du budget ordinaire. 1951.  
1 pièce
- 269 Correspondance relative aux modifications budgétaires. 1954-1975.  
1 chemise
- 270 Déclarations-questionnaires de l'impôt des personnes morales. 1965, 1967-1968.  
1 chemise
- 271 État des sommes dues par le Fonds spécial d'assistance. 1975.

1 pièce

## 6. EXÉCUTION DES TÂCHES

*A. AIDE SOCIALE*

- 272** Correspondance relative aux aides. 1928, 1944-1970. 1 chemise
- 273** Lettre de l'hôpital auxiliaire de la Croix-Rouge n° 173 à Beloeil relative à l'admission d'une victime des bombardements survenus à Tongre-Saint-Martin. 14 juin 1944. 1 pièce
- 274** Lettre de la Croix-Rouge de Belgique relative à l'ouverture de l'hôpital auxiliaire n° 173 à Beloeil. 20 juin 1944. 1 pièce
- 275** Dossiers d'aides. 1949-1976. 1 liasse
- 276** Dossiers relatifs aux aides à charge du Fonds commun, aux séquestrés à domicile et aux placements d'enfants. 1951-1957. 1 chemise
- B. SERVICE DES SECOURS CIVILS*
- 277** Dossier relatif aux vérifications de la comptabilité par l'Office national du Travail. 1942-1943. 1 chemise
- 278** Fiches de récupération. 1942-1943. 1 chemise
- 279** Grand-livre des recettes et dépenses. 1942-1944. 1 cahier
- 280** Journaux de caisse. 1942-1944. 2 cahiers
- 281** Grand-livre des récupérations. 1942-1944. 1 cahier
- 282** Comptes de gestion de fonds, comptes pour ordre et annexes. 1942-1946. 1 liasse
- 283** Demandes de crédits. 1943.

- 
- 1 chemise
- 284** Liste des personnes aidées avec mention des jours de travail prestés et des secours alloués. 1944. 1 pièce
- 285** Lettres des charbonnages d'Hensies-Pommeroeul et certificats de chômage relatifs à Fernand Van Caster. 1944. 1 chemise
- 286** États mensuels de paiements des allocations. 1944-1947. 1 chemise

---

#### XIV. RELATIONS AVEC LES CULTES RECONNUS

##### A. *CULTE CATHOLIQUE ROMAIN*

##### 1. FABRIQUE DE LA BASILIQUE NOTRE-DAME

###### A. *PATRIMOINE*

- 287** Dossier relatif au remplacement de la cloche enlevée par les allemands. 1951-1960.  
1 chemise
- 288** Dossier relatif à l'acquisition de l'immeuble cadastré section B, n° 565c, appartenant Jacques Dumont. 1953-1954.  
1 chemise
- ###### B. *FINANCES*
- 289** Budgets annuels. 1944, 1947, 1949-1961, 1963, 1965-1975.  
1 liasse
- 290** Comptes annuels. 1946-1964, 1966-1974.  
1 liasse
- 291** Correspondance relative à la comptabilité. 1953-1966.  
1 chemise
- ###### B. *CULTE PROTESTANT*
- 292** Lettre du gouvernement provincial relative à l'érection d'une église évangélique à Douvrain (commune de Baudour), avec arrêté royal annexé. 1963.  
2 pièces